

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon la Norme US 29 CFR 1910.1200 et la LPD du Canada

GLB FILTER CLEANSE

Version 1.1

Date de révision 2018.11.13

Date d'impression 2019.06.19

SECTION 1. IDENTIFICATION

Nom du produit : GLB FILTER CLEANSE

Détails concernant le fabricant ou le fournisseur

Société : Arch Chemicals, Inc.
1200 Bluegrass Lakes Parkway
Alpharetta, GA
30004
États-Unis d'Amérique (USA)

Adresse e-mail : sds@lonza.com

Numéro d'appel d'urgence : En cas d'urgence, appelez CHEMTREC aux États-Unis au +1-800-424-9300, CHEMTREC MONDE au +1-703-527-3887.

Utilisation recommandée du produit et restrictions d'utilisation

Utilisation recommandée : Agents de nettoyage, acides.

SECTION 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification SGH

Corrosion cutanée : Sous-catégorie 1B

Lésions oculaires graves : Catégorie 1

Éléments d'étiquetage SGH

Pictogrammes de danger :



Mention d'avertissement : Danger

Mentions de danger : H314 Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

Conseils de prudence : **Prévention:**
P260 Ne pas respirer les poussières ou brouillards.
P264 Se laver la peau soigneusement après manipulation.
P280 Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.
Intervention:
P301 + P330 + P331 EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche.
NE PAS faire vomir.
P303 + P361 + P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau.
P304 + P340 + P310 EN CAS D'INHALATION: transporter la per-

GLB FILTER CLEANSE

sonne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.

P305 + P351 + P338 + P310 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.

P363 Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

Stockage:

P405 Garder sous clef.

Elimination:

P501 Éliminer le contenu/réceptacle dans le lieu d'élimination conformément à la réglementation locale.

Autres dangers

Aucun(e) à notre connaissance.

SECTION 3. COMPOSITION/ INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Nature chimique : Mélange

Composants dangereux

Nom Chimique / Synonymes	No.-CAS	Concentration (% w/w)
hydrogénosulfate de sodium	7681-38-1	80 - 85
acide citrique	77-92-9	5 - 15
dodécylbenzènesulfonate de sodium	25155-30-0	0 - 2

SECTION 4. PREMIERS SECOURS

- En cas d'inhalation : EN CAS D'INHALATION : amenez la personne affectée à l'air frais. Consultez un médecin si la respiration devient pénible ou si une irritation respiratoire se présente. En cas d'arrêt respiratoire, administrez la respiration artificielle. Appelez les secours médicaux.
- En cas de contact avec la peau : EN CAS DE CONTACT CUTANÉ : rincez immédiatement la peau à grande eau pendant 15 minutes. Retirez immédiatement les vêtements touchés par le produit et lavez-les avant de les réutiliser. Consultez un médecin.
- En cas de contact avec les yeux : EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincez immédiatement les yeux à grande eau pendant au moins 15 minutes. Consultez un médecin immédiatement.
- En cas d'ingestion : EN CAS D'INGESTION : communiquez immédiatement avec un médecin. NE provoquez PAS de vomissements à moins d'indication du médecin. Veillez à ne rien administrer par voie orale à une personne inconsciente.
- Principaux symptômes et effets, aigus et différés : Aucun(e) à notre connaissance.

GLB FILTER CLEANSE

SECTION 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

- Moyens d'extinction appropriés : Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement proche.
- Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie : Le produit ne s'allume ni ne brûle.
- Information supplémentaire : Les récipients fermés peuvent être refroidis par eau pulvérisée.
En cas d'incendie, utiliser le matériel normal de lutte contre l'incendie et l'équipement de protection individuelle recommandé à la section 8, y compris un appareil respiratoire autonome approuvé par l'Institut national pour la sécurité et la santé du travail (National Institute for Occupational Safety and Health, NIOSH).
-

SECTION 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

- Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence : Pour éviter tout contact avec ce produit, il faut porter des vêtements de protection supplémentaires. Ceux-ci comprennent, sans s'y limiter: bottes, gants étanches, casque de chantier, lunettes de protection anti-éclaboussures, vêtements étanches, c'est-à-dire une combinaison chimique imperméable, appareil respiratoire isolant.
Éviter tout déversement ou fuite supplémentaire, si cela est possible en toute sécurité.
Utiliser l'équipement de protection individuel requis.
Évacuer le personnel vers des endroits sûrs.
- Précautions pour la protection de l'environnement : En cas de pollution de cours d'eau, lacs ou égouts, informer les autorités compétentes conformément aux dispositions locales.
- Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage : Balayer et déposer avec une pelle dans des réceptacles appropriés pour l'élimination.
Éviter la formation de poussière.
-

SECTION 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

- Conseils pour une manipulation sans danger : Conserver le conteneur fermé lorsqu'il n'est pas utilisé.
Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements.
- Conditions de stockage sûres : Stocker dans un endroit frais, à l'abri de l'humidité et bien ventilé.
Tenir hors de portée des enfants.
- Matières à éviter : Conserver à l'écart des métaux.
-

SECTION 8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/ PROTECTION INDIVIDUELLE

GLB FILTER CLEANSE

Composants avec valeurs limites d'exposition professionnelle

Nous n'avons pas connaissance de limites d'exposition nationales.

Ne contient pas de substances avec des valeurs limites d'exposition professionnelle.

Mesures d'ordre technique : Une évacuation locale est recommandée si un effusement notable se produit. Autrement, utiliser une ventilation d'évacuation générale.

Équipement de protection individuelle

Protection respiratoire : Si l'effusement se produit, porter un masque respiratoire homologué.
Porter un masque N95 homologué par NIOSH.

Protection des mains

Remarques : Éviter le contact avec la peau. Gants imperméables

Protection des yeux : Des lunettes de protection résistant aux produits chimiques doivent être portées.

Protection de la peau et du corps : Vêtements étanches
caoutchouc butyle
Néoprène

Mesures de protection : S'assurer que les emplacements des douches oculaires et des douches de sécurité sont proches des emplacements des postes de travail.

SECTION 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Aspect : granuleux

Couleur : pourpre

Odeur : légère

Seuil olfactif : donnée non disponible

pH : < 1.0
Concentration: 10 g/l
(en solution aqueuse)

Point de fusion/point de congélation : Non applicable

Point/intervalle d'ébullition : 219.9 °F / 104.4 °C

Point d'éclair : donnée non disponible

Taux d'évaporation : Non applicable

Inflammabilité (solide, gaz) : Le produit n'est pas connu comme étant inflammable, combustible, pyrophorique ou explosif.

Inflammabilité (liquides) : donnée non disponible

GLB FILTER CLEANSE

Limite d'explosivité, supérieure	:	donnée non disponible
Limite d'explosivité, inférieure	:	donnée non disponible
Pression de vapeur	:	donnée non disponible
Densité de vapeur relative	:	Non applicable
Densité relative	:	1.30 (68 °F / 20 °C)
Masse volumique apparente	:	donnée non disponible
Hydrosolubilité	:	300 g/l (68 °F / 20 °C)
Coefficient de partage: n-octanol/eau	:	donnée non disponible
Température d'auto-inflammabilité	:	donnée non disponible
Température de décomposition	:	donnée non disponible
Viscosité, dynamique	:	donnée non disponible
Viscosité, cinématique	:	donnée non disponible

SECTION 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Possibilité de réactions dangereuses	:	Stable dans des conditions normales.
Conditions à éviter	:	Chaleur.
Matières incompatibles	:	Oxydants Cyanures Sulfures Bases
Produits de décomposition dangereux	:	Oxydes de soufre D'autres produits de décomposition dangereux peuvent se former.

SECTION 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Informations sur les voies d'exposition probables	:	Ingestion Yeux Peau Inhalation
---	---	---

Toxicité aiguë

Toxicité aiguë par voie orale	:	DL50: Evalué(e) > 3,000 mg/kg
-------------------------------	---	-------------------------------

GLB FILTER CLEANSE

Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 (Lapin): Evalué(e) > 2,000 mg/kg

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Remarques: LA MATIÈRE SÈCHE CAUSE UNE IRRITATION CUTANÉE D'INTENSITÉ MOYENNE.
LA MATIÈRE MOUILLÉE CAUSE DES BRÛLURES CUTANÉES.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Remarques: Corrosif pour les yeux

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Remarques: N'est pas considéré comme sensibilisant pour la peau.

Cancérogénicité**IARC**

Aucun composant de ce produit présent à des concentrations plus grandes que ou égales à 0,1% n'a été identifié comme cancérigène probable, possible ou reconnu pour l'homme par IARC.

OSHA

Aucun composant de ce produit présent à des niveaux supérieurs ou égaux à 0,1 % ne se trouve sur la liste OSHA des cancérigènes réglementés.

NTP

Aucun composant de ce produit présent à des concentrations plus grandes que ou égales à 0,1% n'a été identifié comme cancérigène reconnu ou présumé par NTP.

ACGIH

Aucun composant de ce produit présent à des concentrations plus grandes que ou égales à 0,1% n'a été identifié comme cancérigène ni comme cancérigène possible par ACGIH.

Toxicité à dose répétée

Remarques: Aucun effet connu ou signalé chez l'homme causé par une exposition répétée à ce produit.

SECTION 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES**Écotoxicité**

donnée non disponible

Persistance et dégradabilité

donnée non disponible

Potentiel de bioaccumulation**Composants:****acide citrique:**

Coefficient de partage: n-octanol/eau : log Pow: -1.72 (20 °C)
Méthode: OCDE ligne directrice 107

Mobilité dans le sol

donnée non disponible

Autres effets néfastes

GLB FILTER CLEANSE

- Potentiel de destruction de l'ozone : Réglementation: US. EPA Clean Air Act (CAA) Section 602 Substances appauvrissant l'ozone (40 CFR 82, Subpt. A, App A & B)
Remarques: Ce produit ni ne contient, ni n'a été fabriqué avec ODS de Classe I ou de Classe II au sens défini par "U.S. Clean Air Act Section 602 (40 CFR 82, Subpt. A, App.A + B)".
- Information écologique supplémentaire : Aucune donnée pour le produit. Les constituants sont les suivants :
-

SECTION 13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Méthodes d'élimination

- Code des déchets : LONZA-N09.00602550
- Déchets de résidus : Le produit utilisé ou éliminé ne devrait pas être un déchet dangereux.
-

SECTION 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

- DOT : Marchandise non dangereuse
- Numéro ONU : Non applicable
- Nom d'expédition des Nations unies : Non applicable
- Classe(s) de danger pour le transport : Non applicable
- Groupe d'emballage : Non applicable

GLB FILTER CLEANSE

TDG	:	Marchandise non dangereuse
Numéro ONU	:	Non applicable
Nom d'expédition des Nations unies	:	Non applicable
Classe(s) de danger pour le transport	:	Non applicable
Groupe d'emballage	:	Non applicable
IATA	:	Marchandise non dangereuse
Numéro ONU	:	Non applicable
Nom d'expédition des Nations unies	:	Non applicable
Classe(s) de danger pour le transport	:	Non applicable
Groupe d'emballage	:	Non applicable
IMDG	:	Marchandise non dangereuse
Numéro ONU	:	Non applicable
Nom d'expédition des Nations unies	:	Non applicable
Classe(s) de danger pour le transport	:	Non applicable
Groupe d'emballage	:	Non applicable
ADR	:	Marchandise non dangereuse
Numéro ONU	:	Non applicable
Nom d'expédition des Nations unies	:	Non applicable
Classe(s) de danger pour le transport	:	Non applicable
Groupe d'emballage	:	Non applicable
RID	:	Marchandise non dangereuse
Numéro ONU	:	Non applicable
Nom d'expédition des Nations unies	:	Non applicable
Classe(s) de danger pour le transport	:	Non applicable
Groupe d'emballage	:	Non applicable
Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	:	aucun(e)
Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC	:	Non applicable

SECTION 15. INFORMATIONS RELATIVES À LA RÉGLEMENTATION

GLB FILTER CLEANSE

EPCRA - Plan d'Urgence et Droit de Savoir des Collectivités [Emergency Planning Community Right-to-Know]

CERCLA Quantité à reporter

Composants	No.-CAS	Component RQ (lbs)	Calculated product RQ (lbs)
dodécylbenzènesulfonate de sodium	25155-30-0	1000	*

*: Le RQ calculé dépasse la limite supérieure raisonnablement réalisable.

SARA 304 Substances Extrêmement Dangereuses Quantité à reporter

Cette matière ne contient aucun composant avec une RQ en section 304 de EHS.

SARA 311/312 Dangers

Voir au dessus: SECTION 2. IDENTIFICATION DES DANGERS- Classification SGH

SARA 313

Cette matière ne contient aucun composé chimique avec un numéro CAS connu qui dépasse les valeurs seuil (De Minimis) établies selon SARA Titre III, Section 313 et pour lesquelles une déclaration est nécessaire.

Loi sur l'Air Propre [Clean Air Act - USA]

Ce produit ne contient, ni n'a été fabriqué avec ODS de Classe I ou de Classe II au sens défini par "U.S. Clean Air Act Section 602 (40 CFR 82, Subpt. A, App.A + B)".

Ce produit ne contient aucun polluant de l'air dangereux (HAP), au sens défini par "U.S. Clean Air Act Section 112 (40 CFR 61)".

Ce produit ne contient aucune substance chimique listée dans le U.S. Clean Air Act Section 112(r) for Accidental Release Prevention (40 CFR 68.130, Subpart F).

Ce produit ne contient aucune substance chimique listée dans le U.S. Clean Air Act Section 111 SOCMII Intermediate or Final VOCs (40 CFR 60.489).

Ce produit ne contient aucune dérogation COV (Composés Organiques Volatils) listée à la section 450 de la loi américaine sur la qualité de l'air (U.S. Clean Air Act).

Clean Water Act [Loi US sur les Eaux]

Les Produits Chimiques Dangereux suivants sont listés dans la U.S. CleanWater Act, Section 311, Table 117.3:

Composants	No.-CAS	Component RQ (lbs)
dodécylbenzènesulfonate de sodium	25155-30-0	1000

Les Produits Chimiques Dangereux suivants sont listés dans la U.S. CleanWater Act, Section 311, Table 116.4A:

Composants	No.-CAS	Concentration
dodécylbenzènesulfonate de sodium	25155-30-0	0 - 2 %

Ce produit ne contient pas les polluants toxiques suivants, énumérés selon la Section 307 de l'US Clean Water Act

GLB FILTER CLEANSE

Réglementations USA

Massachusetts Right To Know

Composants	No.-CAS
sulfate de sodium	7757-82-6
dodécylbenzènesulfonate de sodium	25155-30-0

Pennsylvania Right To Know

Composants	No.-CAS
hydrogénosulfate de sodium	7681-38-1
acide citrique	77-92-9
sulfate de sodium	7757-82-6

New Jersey Right To Know

Composants	No.-CAS
hydrogénosulfate de sodium	7681-38-1
acide citrique	77-92-9
sulfate de sodium	7757-82-6
dodécylbenzènesulfonate de sodium	25155-30-0

Prop. 65 de la Californie

Ce produit ne contient aucune substance chimique, dont l'Etat de Californie ait connaissance, qui puisse provoquer le cancer, des malformations congénitales, ou tout autre dommage lié à la reproduction.

Listes canadiennes

NPRI

Inventaire National Canadien des Rejets de Polluants (INRP): Aucun composé n'est listé dans INRP.

Les composants de ce produit figurent dans les inventaires suivants:

TSCA : Les composants de ce produit apparaissent dans l'Inventaire des produits chimiques établi par la TSCA (législation américaine sur les substances toxiques).

SECTION 16. AUTRES INFORMATIONS

Texte complet pour autres abréviations

AICS - Inventaire australien des substances chimiques; ASTM - Société américaine pour les essais de matériaux; bw - Poids corporel; CERCLA - Réponse environnementale complète, rémunération et Loi sur la responsabilité; CMR - Cancérogène, mutagène ou toxique pour la reproduction; DIN - Norme de l'Institut allemand de normalisation; DOT - Ministère des Transports; DSL - Liste nationale des substances (Canada); ECx - Concentration associée à x % de réponse; EHS - Substances extrêmement dangereuses; ELx - Taux de charge associée à x % de réponse; EmS - Horaire d'urgence; ENCS - Substances chimiques existantes et substances nouvelles (Japon); ErCx - Concentration associée à une réponse de taux de croissance de x %; ERG - Guide d'intervention d'urgence; GHS - Système général harmonisé; GLP - Bonnes pratiques de laboratoire; HMIS - Système d'identification des matières dangereuses; IARC - Centre international de recherche sur le cancer; IATA - Association du transport aérien international; IBC - Code inter-

GLB FILTER CLEANSE

national pour la construction et l'équipement des navires transportant des produits chimiques dangereux en vrac; IC50 - Concentration inhibitrice demi maximale; ICAO - Organisation de l'aviation civile internationale; IECSC - Inventaire des substances chimiques existantes en Chine; IMDG - Marchandises dangereuses pour le transport maritime international; IMO - Organisation maritime internationale; ISHL - Sécurité industrielle et le droit de la santé (Japon); ISO - Organisation internationale de normalisation; KECI - Inventaire des produits chimiques coréens existants; LC50 - Concentration létale pour 50 % d'une population test; LD50 - Dose létale pour 50 % d'une population test (dose létale moyenne); MARPOL - Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires; MSHA - Administration de la sécurité et de la santé dans les mines; n.o.s. - Non spécifié; NFPA - Association National pour la protection contre le feu; NO(A)EC - Effet de concentration non observé (négatif); NO(A)EL - Effet non observé (nocif); NOELR - Taux de charge sans effet observé; NTP - Programme de toxicologie national; NZIoC - Inventaire des produits chimiques en Nouvelle-Zélande; OECD - Organisation pour la coopération économique et le développement; OPPTS - Bureau de la sécurité chimique et prévention de la pollution; PBT - Persistant, bioaccumulable et toxique; PICCS - Inventaire des produits et substances chimiques aux Philippines; (Q)SAR - Relations structure-activité (quantitative); RCRA - Loi sur la conservation et la remise en état des ressources; REACH - Règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil concernant l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des produits chimiques; RQ - Quantité à déclarer; SADT - Température de décomposition auto-accélérée; SARA - Loi des États-Unis portant sur la modification et la ré-autorisation du super fonds; SDS - Fiche de Données de Sécurité; TCSI - Inventaire des substances chimiques à Taiwan; TSCA - Loi sur le contrôle des substances toxiques (États-Unis); UN - Les Nations Unies; UNRTDG - Recommandations des Nations Unies relatives au transport des marchandises dangereuses; vPvB - Très persistant et très bioaccumulable

1

Arch est une filiale Lonza et continue d'opérer sous la dénomination d'Arch Chemicals, Inc.

Date de révision : 2018.11.13

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommément désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.

Format de la date : aaaa/mm/jj

US / FR